



POLITIQUE RELATIVE AUX PRINCIPES RÉGISSANT L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE DANS LES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE

PV-07 RATIFICATION DU MANDAT AUX VÉRIFICATEURS

La Caisse votera généralement en faveur de la ratification du mandat des vérificateurs.

La Caisse appuie les résolutions proposant la divulgation des frais et des honoraires des vérificateurs tant pour leurs services de vérification que pour d'autres services. La Caisse n'appuie pas la nomination des vérificateurs dans les cas où les honoraires non liés à la vérification, perçus au cours de l'exercice précédent, sont excessifs ou constituent une violation des normes généralement reconnues en matière d'indépendance des vérificateurs ou si l'intégrité de la vérification est compromise.